

Séjour randonnées en liberté à Tenerife & La Gomera



Jours:	10
Prix:	1000 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆☆
Difficulté:	★★★★★☆☆
🗺 Autotour 🗺 Randonnée 🗺 Paysages	

Jour 1. Arrivée à Tenerife



Tenerife 📍

- Vous arrivez à Tenerife, dans l'archipel des Canaries. Vous récupérez votre véhicule de location et découvrez la route menant à votre hébergement situé à Garachico.

Arrivé à votre hôtel, vous étudiez votre kit de randonnées en liberté, et évaluez votre parcours en fonction du niveau de difficulté, de la durée, du dénivelé, etc.

Jour 2. Randonnée Las Vueltas de Taganana

Taganana 📍

- Ce « **camino** » appelé « **Vueltas de Taganana** » traverse une forêt vierge embrumée qui est l'une des mieux préservées de l'île : de gigantesques fougères et une épaisse forêt de lauriers couverte de lichens bordent le camino qui descend en sinuant vers Taganana.

Une fois sortis de cette forêt vous traverserez des terrasses de cultures où les produits maraichers classiques sont accompagnés d'arbres fruitiers tropicaux comme la mangue, la papaye, les avocats et les goyaviers.

Jour 3. Randonnée sur les crêtes du massif de Teno



Massif de Teno 📍

- Vous abordez une randonnée de montagne, sur les crêtes du massif de Teno.

Vous partez du col de Barracan puis traversez une forêt de bruyères arborescentes. La découverte du massif de Teno est magnifique.

Vous progressez entre mer et montagne, avec la sensation de marcher dans les airs. Vous rejoignez le village de Teno Alto et dégustez la spécialité locale, le fromage de chèvre, pour reprendre des forces !

4 heures de marche.
Dénivelé : 800 mètres

Jour 4. Départ pour la Gomera



Massif de Teno



La Gomera

- Départ vers l'île de la Gomera.

Vous embarquez avec votre voiture de location à bord de votre ferry direction San Sebastian.

Rejoignez ensuite votre petit hôtel rural situé à Hermigua.

Choisissez une des randonnées proposées dans votre guide, vous avez l'embarras du choix !

Jour 5. Parcours romantique dans le parc national de Garajonay



Alto de Garajonay

- Le parc national de Garajonay, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, est le lieu le plus visité de La Gomera.

Nous vous proposons un parcours hors des sentiers battus, évitant ainsi les chemins courts très populaires depuis Laguna Grande, Contadero et Pajarito.

Pour randonner en toute tranquillité, vous choisissez un sentier romantique dans les zones décrètes aux vues panoramiques, jusqu'à Iqualero, le village le plus haut de La Gomera. Vous terminez votre marche au sommet du Garajonay.

4 heures de marche.

Dénivelé : +550 mètres / -550 mètres

Jour 6. Randonnée El Cedro

El Cedro

- Départ d'El Cedro.

Cette partie de l'île, régulièrement brumeuse et largement humide, est couverte d'une végétation luxuriante et de mousses vivaces, pour un parcours bien ombragé et d'une beauté naturelle saisissante. Il n'est d'ailleurs pas rare de surplomber les nuages, voire de se retrouver plongé dedans !

Le sentier passe par l'ermitage Nuestra Señora de Lourdes, avant de rejoindre El Cedro.

Durée: 3h15 (parcours circulaire)

Jour 7. Retour à Tenerife



El Cedro



Tenerife

- Retour vers l'île de Tenerife.

Vous embarquez avec votre voiture de location à bord de votre ferry direction le port de Los Cristianos.

Rejoignez ensuite votre petit hôtel rural situé à Granadilla de Abona.

Jour 8. Ascension de la montagne Guajara



Guajara 📍

- Cette randonnée démarre par une ascension avec vue sur le versant sud de l'île de Tenerife.

Vous abordez un sentier de haute montagne, de la Degollada de Guajara à l'Alto de Guajara, à 2 715 mètres d'altitude. Ce sommet est le plus élevé de la paroi de la Caldera.

La récompense est au rendez-vous : de là-haut, vous contemplez la plus belle vue panoramique sur les volcans Teide, Pico Viejo et Montaña Blanca. Depuis le mirador, le spectacle des coulées de lave sur les cañadas est saisissant.

Vous découvrez les vestiges de la cabane où l'astronome français Jean Mascart observait la comète Halley en 1910.

5 heures de marche.

Dénivelé : + 515 mètres / - 515 mètres

Jour 9. Randonnée dans la réserve naturelle du volcan Chinyero



Tenerife 📍

- Vous réalisez une magnifique randonnée circulaire autour du volcan Chinyero.

C'est là que s'est produite la dernière éruption de l'île de Tenerife en 1909. Vous évoluez entre les forêts de pins canariens et des zones minérales et volcaniques.

Le contraste de couleurs entre les pins, la lave et le bleu du ciel vous émerveillent.

3 heures de marche.

Dénivelé : +400 mètres / -380 mètres

Jour 10. Spectaculaire descente du volcan Teide



Parc National Teide 📍

- Vous grimpez en téléphérique à 3 550m d'altitude, sur le volcan Teide (non inclus).

La vue sur la Caldera et le parc national du Teide est époustouflante depuis les deux belvédères. Vous abordez une randonnée tout en descente, jusqu'à Montaña Blanca à 2 550 mètres d'altitude.

Sur votre chemin, vous êtes impressionné par les fameux œufs du Teide, des bombes volcaniques de plusieurs mètres de diamètre.

5 heures de marche.

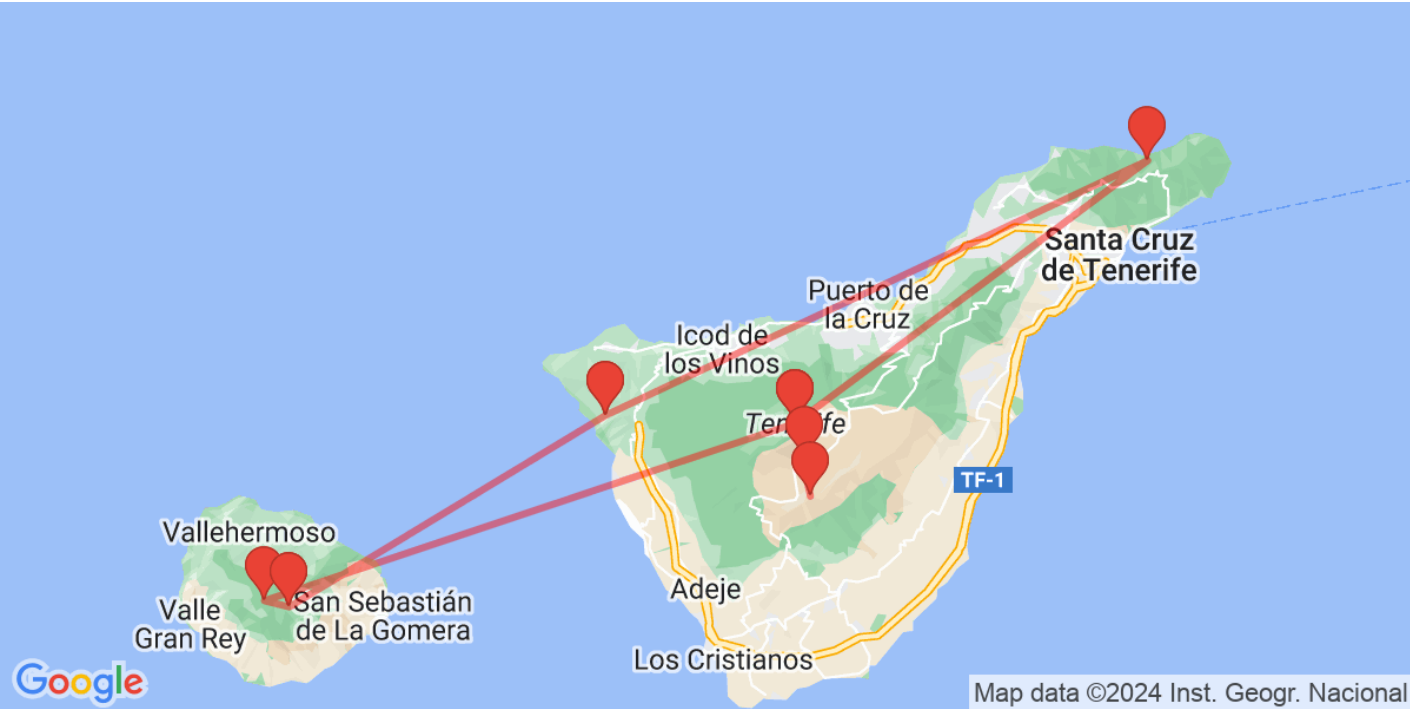
Dénivelé : -1370 mètres

Jour 11. Retour en France

Tenerife 📍

- Vous restituez votre voiture de location à l'aéroport de Tenerife

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2
1000 EUR

Inclus

- Une voiture de location cat.A type Fiat 500 / assurance tous risques / kilométrage illimité.
- 3 nuits à l'hôtel rural El Patio en chambre double avec petits-déjeuners.
- 2 traversées en ferry / 2 passagers + 1 voiture
- 3 nuits à l'hôtel rural Casa Los Herrera en chambre double avec petits-déjeuners
- 3 nuits à l'hôtel rural Senderos de Abona en chambre double avec petits-déjeuners
- 1 Guide de randonnées de Tenerife/ 84 itinéraires détaillés en français
- 1 Guide de randonnées de La Gomera / 70 itinéraires détaillés en anglais (la version française n'existe pas).
- 1 Carte routière Michelin Îles Canaries 1/150.000
- Assistance francophone sur place 7j7.

Non inclus

- Les vols internationaux
- Les déjeuners et dîners

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Passeport

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour, pour les ressortissants français, belges ou suisses. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Visa

Le visa est obligatoire pour les ressortissants français, belges et suisses (1 entrée, 60 euros pour les Français et les Belges, 90 francs pour les Suisses). Les citoyens Canadiens sont eux exemptés de Visa. Pour les autres nationalités, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Dossier de demande pour les Français (dépôt direct à l'ambassade) :

- passeport + copie de la page d'identité,
- un formulaire de demande complété,
- une photo d'identité,
- une copie d'attestation d'assurance rapatriement,
- copie des billets avion ou train
- attestation de voyage (agence).

Le règlement se fait par chèque uniquement. Délai d'obtention annoncé : 6 jours ouvrés.

Pour les Français, la demande par correspondance est n'est désormais PLUS possible. Pour toute demande par courrier, demander à votre agent afin qu'il vous propose les services de notre partenaire Action Visas

Adresse du consulat de Mongolie 5, avenue Robert Schuman 92100 Boulogne-Billancourt

Pièces :

- formulaire de demande de visa dûment rempli (avec photo d'identité collée sur le formulaire), téléchargeable sur le site de l'ambassade : <http://www.ambassademongolie.fr/service-consulaire/visas/> ;
- passeport original (aux conditions indiquées à la rubrique « passeport ») et comprenant 3 pages vierges, dont 2 face à face ;
- copie de l'attestation d'assurance rapatriement ;
- justificatif de voyage (billet d'avion et attestation d'agence) ;
- chèque de règlement du visa de 60 Euro à l'ordre de l'Ambassade de Mongolie ;
- en cas de retour par la poste, une enveloppe à l'adresse du demandeur, avec formulaire de recommandé avec avis de réception, accompagnée d'un chèque d'un montant de 30 euros par passeport. Pour l'envoi de la demande, une seule enveloppe suffit pour plusieurs demandes et passeports.

L'agence Horseback Mongolia a développé un **partenariat avec la société Action Visa pour vous aider dans vos démarches**, et dispose de **tarifs préférentiels** (30 Euro de frais de dossier / visa + 10 Euro pour le renvoi de vos passeport à votre domicile). Nous contacter pour bénéficier de ce tarif.

NB : Un tiers peut déposer et retirer un dossier de demande de visa à l'ambassade, avec une lettre de recommandation du demandeur.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.